

**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

**Nombre de conseillers en exercice** 10  
**Nombre de conseillers présents** 10  
**Nombre de suffrages exprimés** 10  
**Abstention**

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre :</b>

*Date de convocation* vendredi 4 mars 2016

**2016/004**

L'an Deux mille quinze, Le Conseil Municipal ,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. GAUVRIT Jean-Christophe .

Présents :

GAUVRIT Jean-Christophe, CHIVA N, CHIVA F, FAURE R, LOUVET M, MARCO D, MORLEY R, RAMOS C, RICHOU D,  
SANDRES M

Secrétaire(s) :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
  - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
  - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

2015  
2015

**excédent de 253467.97**

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	183546.11
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	65606.13
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>69921.86</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2015</b>	<b>253467.97</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2015</b>	<b>253467.97</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	58915.68
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	194552.29
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Présenté par M. GAUVRIT Jean-Christophe  
à TREZIERS le 11/03/2016

Délibéré par Le Conseil Municipal  
à TREZIERS le 11/03/2016

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE**

**17 MARS 2016**



Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous Préfecture le 17.03.16  
Notification du 18.03.16